

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-NEUF JUIN, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE AU QUAI DES REVES, 1 RUE DES OLYMPIADES, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 23 juin 2021*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Vice-présidents :** Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Marie-Madeleine BOURDEL, Dominique CHERTIEN (*suppléant de Pascal LEBRET, absent*), Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Cécile EON (*suppléante d'Yvon BERHAULT, absent*), Alain GENCE, Yvonnick GOUAULT (*suppléant de Sylvie HERVO, absente*), Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Philippe HELLO, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Fabienne TASSEL, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Marie-Paule ALLAIN donne pouvoir à Pierre-Alexis BLEVIN,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Céline FORTIN donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à Josianne JEGU,
- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Luc BARBO,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Jean-Luc BARBO, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Jean-François CORDON, René LE BOULANGER, Pierre LESNARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Valérie BIDAUD

**Délibération n°2021-144**

Membres en exercice : 69 Présents : 54

Absents : 15

Pouvoirs : 7

**CULTURE  
CONSERVATOIRE - TARIFS 2021/2022 – REDUCTION DE 10% POUR LES ELEVES MINEURS**

Le 27 avril 2021, le Conseil communautaire a délibéré sur les tarifs du conservatoire pour la rentrée

2021/2022. Or, les deux dernières années scolaires ont vu leur organisation fortement perturbée par les divers fermetures et protocoles. Des cours ont été annulés, la plupart ont eu lieu en visioconférence. Certains élèves se sont éloignés de la structure. Les dispositifs visant à encourager les nouvelles inscriptions n'ont pas avoir lieu. Il convient aujourd'hui d'encourager par un geste fort les réinscriptions et les nouvelles inscriptions.

Vu la délibération n°2021-081 du 27 avril 2021 fixant les tarifs du conservatoire, applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- DECIDE d'appliquer une réduction de 10% pour les réinscriptions et les inscriptions d'élèves mineurs pour l'année scolaire 2021/2022 et VALIDE, en conséquence, la grille tarifaire et les conditions de mise en œuvre, ci-après,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

Certifié envoyé à la Préfecture le	<b>9 JUL. 2021</b>
Affiché le	<b>9 JUL. 2021</b>

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN

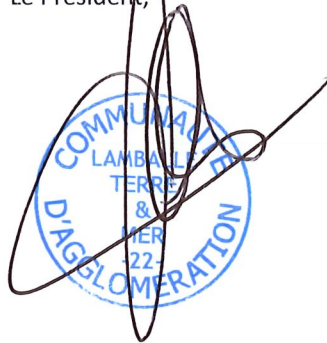
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

**9 JUL. 2021**



**Année scolaire 2021/2022**

**Elèves mineurs (réinscriptions et inscriptions) - Tarifs du conservatoire, minoré de 10%**

	Scolaires – étudiants (- de 18 ans)	
	<u>Lamballe Terre &amp; Mer</u>	<u>Extérieurs</u>
Atelier petite enfance / Eveil musique	88 €	104 €
Formation complète musicale/ Découverte Instrumentale	Selon QF*	754 €
Formation Musicale <sup>et/ou</sup> pratique collective seules	88 €*	156 €
Atelier guitare/ piano d'accompagnement /vielle	217 €*	370 €
Danse contemporaine	135 €	135 €
<b>Frais de dossier</b> (en cas d'annulation)	20 €	
<b>Location d'instrument</b> (tarif forfaitaire pour l'année scolaire)	Selon QF T1 à T4 : 155 € T5 à T7 : 170 €	

\*Même tarif pour les élèves internes des lycées

**Formation complète musicale (cours d'instrument/chant + Formation Musicale + pratiques collectives + stages ponctuels), quel que soit le cycle :**

QF : Tranches		Scolaires – étudiants (- de 18 ans)
T1	0 à 500€	149 €
T2	501 à 700€	167 €
T3	701 à 900€	185 €
T4	901 à 1100€	217 €
T5	1101 à 1300€	241 €
T6	1301 à 1500€	259 €
T7	>1501€	305 €

Abattements consentis aux élèves du territoire :

- 25% par enfant si 2 enfants d'une même fratrie inscrits à la formation complète musicale
- 30% par enfant si 3 enfants d'une même fratrie inscrits à la formation complète musicale

La FM seule, les pratiques collectives seules, l'éveil, la danse, et les frais de dossier n'ouvrent pas droit aux abattements.

En l'absence d'attestation de Quotient Familial, les tarifs de la Tranche 7 seront appliqués.

Les **tickets loisirs de la CAF** sont acceptés. Ils sont à remettre au secrétariat impérativement **avant le 1<sup>er</sup> octobre 2021**, afin d'être déduits de la facturation. Après cette date, ils ne pourront plus être pris en compte.

Envoyé en préfecture le 09/07/2021

Reçu en préfecture le 09/07/2021

Affiché le

ID : 022-200069391-20210709-D\_2021\_144-DE